

Claude MULÉ
563 rue de la Ronze
71850 Charnay lès Mâcon

Monsieur Jean-Louis ANDRES
Maire de Charnay lès Mâcon
Mairie
CS 70212
71012 Charnay lès Mâcon

Charnay lès Mâcon le 27 septembre 2015

Monsieur le Maire,

La rue de la Ronze est assez fréquemment le théâtre d'exactions de toutes sortes, en particulier dans les nuits de week-end. Cela est regrettable.

Mais cette fois-ci le vandalisme nous semble dépasser largement les limites de l'acceptable, car nous venons de constater le décrochage et la lacération par cutter de notre affiche-banderole de protestation contre le projet de boulevard urbain dont vous envisagez l'implantation en partie dans notre propriété, cette affiche étant implantée dans notre propriété en bordure distante de la voie publique.

D'après les témoignages de nos voisins, cet acte scandaleux s'est vraisemblablement produit dans la nuit de vendredi 25 septembre à samedi 26 septembre en pénétrant dans notre propriété.

Il est curieux de constater le ciblage de cette action sur la seule affiche-banderole se trouvant comme par hasard dans notre propriété et se trouvant être aussi celle du président du Comité d'Intérêt de quartiers nord de Charnay, d'autres banderoles en place alentours, n'ayant pas été concernées.

Parce qu'il est difficile de ne pas associer cet acte à une réaction préméditée, lâche et gratuite de certains Charnaysiens soutenant votre projet et voulant pour cela, porter atteinte à la libre expression de vos administrés concernés s'y opposant, je tenais à vous en faire part.

Je ne doute pas que vous réprochez ce genre de comportement et que vous le ferez savoir par tout moyen contribuant à modérer les comportements de certains Charnaysiens qui sont (un peu trop) favorables à votre projet.

J'ai naturellement déposé plainte contre X à ce sujet, en indiquant l'objet de l'affichage.

Vous trouverez en pièce jointe les photos de l'avant et de l'après, de l'acte évoqué.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Claude MULÉ

PJ : photos

Copie : -Membres du Conseil d'administration de notre Comité d'Intérêt de quartiers
-Publiée sur notre site Internet : « actualités »